

## **Municipalité de Sainte-Luce**

À une séance ordinaire du conseil municipal de Sainte-Luce tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2007, à 20 heures, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À laquelle sont présents :

France St-Laurent, mairesse  
Hugues Dionne, conseiller  
Michaël Ouellet, conseiller  
Nathalie Bélanger, conseillère  
Pierre Laplante, conseiller  
Anne A. Racine, conseillère  
Nathalie Pelletier, conseillère

Formant quorum sous la présidence de la mairesse

Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale intérim est présente  
Julie Dufour, secrétaire est présente

### **Ouverture de la séance**

2007-10-290

La séance est ouverte à 20 h par la mairesse

- 1° **Ouverture de la séance**
- 2° **Ordre du jour**
- 3° **Adoption du procès-verbal du 4 septembre 2007**
- 4° **Déboursés**

### **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- 5° Sondage / contrat
- 6° 2, rue du Couvent – annulation d'intérêts
- 7° Mallette – exercice financier 2006 / facture
- 8° Compensation tenant lieu de taxes municipales – compte à recevoir
- 9° État des revenus et des dépenses au 31 août 2007

### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

#### **TRANSPORT**

- 10° Terrain Pauline St-Laurent – dépôt à neige

#### **HYGIÈNE DU MILIEU**

- 11° Roche – mesure des boues / autorisation
- 12° BPR – Prolongement des services d'égout domestique, Route 132 Ouest, rue du Boisé et route du Fleuve Ouest

#### **URBANISME**

- 13° Rapport inspectrice en bâtiment
- 14° a) Adoption premier projet de règlement / modification de zonage  
Fabrique de Sainte-Luce  
b) Avis de motion
- 15° 14, rue des Sapins – assemblée publique de consultation  
– dérogation mineure
- 16° Demandes de PIIA  
Lot 3 689 485  
48 et 48-A, route du Fleuve Ouest

- 58, route du Fleuve Ouest  
16, rue des Villas  
17° 85, route du Fleuve Est / modifier résolution 2007-08-255  
18° Lot 3 689 485, rue du Couvent

### **LOISIR ET CULTURE**

- 19° Emplacement des sculptures / protocole d'entente  
20° Renouvellement contrats de location Chalet de services et Force 5  
21° Pacte rural de la MRC de La Mitis – Charte du développement mitissien  
22° Ressources humaines – engagement d'un concierge

### **ÉDIFICE ET MACHINERIE**

### **DIVERS**

**23° Correspondance**

**24° Affaires nouvelles**

- a) \_\_\_\_\_  
b) \_\_\_\_\_

**25° Fermeture des affaires nouvelles**

**26° Période de questions**

**27° Levée d'assemblée**

2007-10-291

Proposé par : Anne A. Racine  
Appuyé par : Nathalie Bélanger

Il est résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

Adopté

2007-10-292

**Adoption du procès-verbal du 4 septembre 2007**

Attendu que les photocopies du procès-verbal du 4 septembre 2007 ont été adressées à chacun des élus qui en ont pris connaissance avant la présente assemblée, il est proposé par Pierre Laplante et appuyé par Nathalie Pelletier et résolu à l'unanimité que la directrice générale intérim soit dispensée d'en donner la lecture et que le procès-verbal du 4 septembre 2007 soit adopté.

Adopté

2007-10-293

**Déboursés**

Je certifie par la présente que la municipalité de Sainte-Luce dispose des crédits suffisants pour effectuer le paiement des comptes dus au 20 septembre 2007, dont la liste des comptes fait partie intégrante comme si elle était ici au long reproduite et annexée au compte fournisseur.

Dépenses payées au 20 septembre 2007 : 313 178,02 \$

Proposé par : Anne A. Racine  
Appuyé par : Michaël Ouellet

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale intérim à effectuer le paiement des comptes dus au 20 septembre 2007.

Adopté

2007-10-294

**Sondage / contrat**

Proposé par : Nathalie Pelletier  
Appuyé par : Anne A. Racine

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de madame Maria Anastasaki, étudiante à l'Université du Québec à Rimouski, pour analyser et compiler les résultats du sondage automne 2007 Bilans et réalisations. La rémunération est fixée à 20 \$ / heure.

Adopté

2007-10-295

**2, rue du Couvent – annulation d'intérêts**

Proposé par : Hugues Dionne  
Appuyé par : Pierre Laplante

Il est résolu à l'unanimité d'annuler les intérêts de 2,60 \$ dans le dossier de propriété de madame Rollande Gaudet, 2, rue du Couvent puisque ces intérêts résultent d'une erreur d'encaissement.

Adopté

2007-10-296

**Mallette – exercice financier 2006 / facture**

Proposé par : Nathalie Bélanger  
Appuyé par : Nathalie Pelletier

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser le paiement des honoraires professionnels de la firme comptable Mallette au montant de 19 941,25 \$ taxes incluses pour la production des états financiers de la municipalité au 31 décembre 2006.

Adopté

2007-10-297

**Compensation tenant lieu de taxes municipales – compte à recevoir**

Proposé par : Nathalie Pelletier  
Appuyé par : Michaël Ouellet

Il est résolu à l'unanimité de rembourser au ministre des Finances un montant de 6 337 \$ reçu en double suite à la révision de l'analyse de notre demande de compensation tenant lieu de taxes municipales pour l'exercice financier 2007.

Adopté

2007-10-298

**État des revenus et des dépenses au 31 août 2007**

Proposé par : Anne A. Racine  
Appuyé par : Nathalie Bélanger

Il est résolu à l'unanimité d'adopter l'état des revenus et des dépenses au 31 août 2007.

Adopté

2007-10-299                    **Terrain Pauline St-Laurent – dépôt à neige**

Proposé par : Hugues Dionne

Appuyé par : Michaël Ouellet

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser mesdames France St-Laurent, mairesse et Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale intérim à signer au nom de la municipalité de Sainte-Luce tous les documents requis pour l'acquisition d'un terrain lot 3 465 933 (P-185) appartenant à madame Pauline St-Laurent pour un montant de 5 000\$ et retient les services de Nadine Rioux, notaire. Le paiement de ce terrain se fera en 2008.

Adopté

2007-10-300                    **Roche – mesure des boues / autorisation**

Proposé par : Anne A. Racine

Appuyé par : Nathalie Bélanger

Il est résolu à l'unanimité de retenir les services de Roche ingénieurs-conseils afin de procéder à l'estimation des volumes et caractérisation des boues pour les étangs aérés du secteur de Luceville, et ce, pour un montant de 4 469 \$ plus taxes. Que cette dépense fasse partie du règlement d'emprunt R-2006-71.

Adopté

2007-10-301                    **BPR – Prolongement des services d'égout domestique, Route 132 Ouest, rue du Boisé et route du Fleuve Ouest**

Proposé par : Pierre Laplante

Appuyé par : Hugues Dionne

Il est résolu à l'unanimité d'autoriser la firme BPR à procéder à l'estimation et révision des coûts du prolongement du réseau d'égout domestique de la Route 132 Ouest, la rue du Boisé et la route du Fleuve Ouest aux honoraires suivants :

Route 132 Ouest : 2 800 \$

Rue du Boisé : 1 900 \$

Route du Fleuve Ouest : 900 \$

De procéder à la préparation d'un calendrier de programmation et d'un plan d'intervention répondant aux exigences du Ministère, et ce, pour la municipalité de Sainte-Luce.

Adopté

2007-10-302                    **Rapport inspectrice en bâtiment**

Le conseil municipal accuse réception du rapport de l'inspectrice en bâtiment pour le mois de septembre 2007.

**Adoption premier projet de règlement / modification de zonage  
Fabrique de Sainte-Luce**

Proposé par : Pierre Laplante  
Appuyé par : Nathalie Pelletier

Il est résolu à l'unanimité d'adopter le premier projet de règlement R-2007-85 modifiant le règlement de zonage numéro 348-93 et ses amendements.

CONSIDÉRANT QUE la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* prévoit que le conseil municipal peut modifier ses règlements en tout temps (L.R.Q., chapitre A-19.1, article 123 et les suivants);

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de l'ancienne municipalité de Sainte-Luce a adopté, conformément à la *Lois sur l'aménagement et l'urbanisme*, un règlement de zonage le 4 janvier 1993;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire agrandir la zone 25 (C) à l'extrémité Nord de la zone 26 (P) afin de permettre l'implantation d'une habitation unifamiliale jumelée sur la partie Nord du lot 3 689 485;

POUR CES MOTIFS il est proposé par Pierre Laplante appuyé par Nathalie Pelletier et résolu que soit adopté ce premier projet de règlement qui se lit comme suit :

**ARTICLE 1 : PRÉAMBULE**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement

**ARTICLE 2 : TITRE**

Le présent règlement porte le titre de « Règlement numéro R-2007-85 modifiant le règlement de zonage numéro 348-93 et ses amendements ».

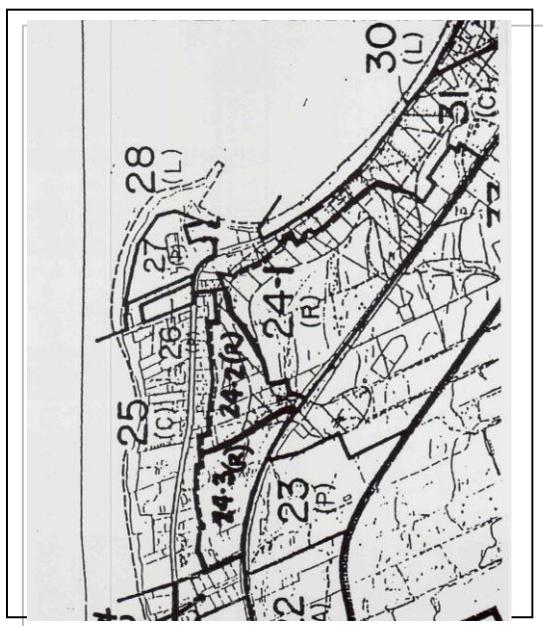
**ARTICLE 3 : BUT DE RÈGLEMENT**

Le but du présent règlement est d'agrandir la zone 25 (C) au Nord de la zone 26 (P) afin de permettre l'usage « habitation unifamiliale jumelée » sur la partie Nord du lot 3 689 485.

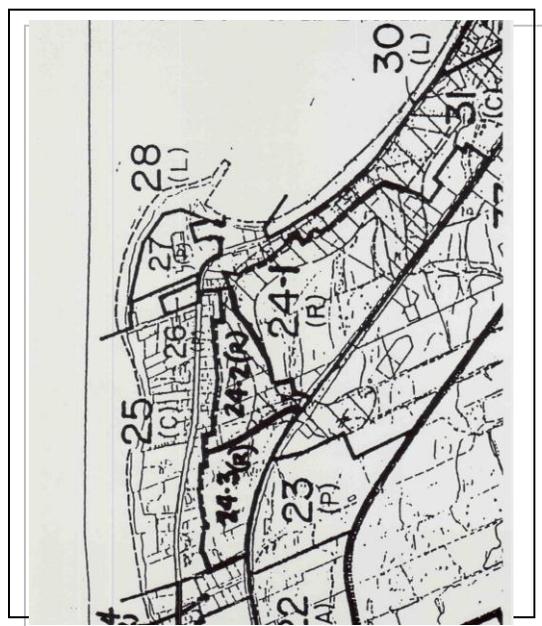
**ARTICLE 4 : MODIFICATION DU PLAN DE ZONAGE**

Le plan intitulé « Plan de zonage » faisant partie intégrante du règlement de zonage numéro 348-93 est modifié en reconfigurant les limites des zones 25 (C) et 26 (P) selon les extraits de plans suivants :

Plan de zonage avant modification



Plan de zonage après modification



### ARTICLE 5 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément aux dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* ainsi qu'au *Code municipal*.

Adopté

2007-10-304

#### **Avis de motion**

Avis de motion est dûment donné par le conseiller Pierre Laplante qu'à la prochaine séance du conseil municipal un second projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 348-93 et ses amendements sera adopté.

Adopté

2007-10-305

#### **14, rue des Sapins – assemblée publique de consultation – dérogation mineure**

Ce point est reporté à la séance de conseil du 5 novembre 2007.

2007-10-306

#### **Lot 3 689 485 – demande de PIIA – Reporté**

2007-10-307

#### **48 et 48-A, route du Fleuve Ouest - demande de PIIA – Reporté**

2007-10-308

#### **58, route du Fleuve Ouest – demande de PIIA**

Considérant que l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'installation de portes à panneaux et/ou carreaux et des fenêtres à carreaux qui permettent de reprendre les caractéristiques de l'époque en créant une intégrité architecturales à la résidence de Mario Beaulieu, 58, route du Fleuve Ouest;

Par conséquent il est proposé par : Pierre Laplante  
appuyé par : Hugues Dionne

et résolu à l'unanimité d'approuver l'installation de portes à panneaux et/ou carreaux et des fenêtres à carreaux qui permettent de reprendre les caractéristiques de l'époque en créant une intégrité architecturales à la résidence de Mario Beaulieu (numéro PIIA2007-25) dans le cadre du règlement sur les PIIA.

Adopté

2007-10-309

**16, rue des Villas – demande de PIIA**

Considérant que l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant la création d'une bow-window sur le mur arrière de la résidence de Romuald Pelletier, 16, rue des Villas;

Par conséquent il est proposé par : Nathalie Bélanger  
appuyé par : Pierre Laplante

et résolu à l'unanimité d'approuver la création d'une bow-window sur le mur arrière de la résidence de Romuald Pelletier (numéro PIIA2007-26) dans le cadre du règlement sur les PIIA.

Adopté

2007-10-310

**85, route du Fleuve Est / modifier résolution 2007-08-255**

Considérant que l'avis du Comité consultatif d'urbanisme recommandant l'aménagement paysager par la construction d'un mur de soutènement de pierres en façade de la résidence, et ce, selon les plans présentés *en incluant la plantation d'une rangée d'arbustes au pied du mur de soutènement en façade donnant sur rue afin d'atténuer la massivité de l'enrochement* pour la propriété de Jérôme Drapeau, 85 route du Fleuve Est;

Par conséquent Proposé par : Michaël Ouellet  
Appuyé par : Nathalie Pelletier

et résolu à l'unanimité d'approuver l'aménagement paysager par la construction d'un mur de soutènement de pierres en façade de la résidence *en incluant la plantation d'une rangée d'arbustes au pied du mur de soutènement en façade donnant sur rue afin d'atténuer la massivité de l'enrochement* pour la propriété de Jérôme Drapeau (numéro PIIA2007-20) dans le cadre du règlement sur les PIIA.

La résolution 2007-08-255 est annulée.

Adopté

- 2007-10-311 **Lot 3 689 485, rue du Couvent – Reporté**
- 2007-10-312 **Emplacement des sculptures / protocole d’entente**
- Proposé par : Nathalie Bélanger  
Appuyé par : Michaël Ouellet
- Il est résolu à l’unanimité d’autoriser mesdames France St-Laurent, mairesse et Marie-Andrée Jeffrey, directrice générale intérim à signer l’entente avec la Corporation de développement touristique de Sainte-Luce pour l’installation de sculptures sur les terrains appartenant à la Municipalité de Sainte-Luce, et ce, pour l’année 2007.
- Adopté
- 2007-10-313 **Renouvellement contrats de location Chalet de services et Force 5 - Reporté**
- 2007-10-314 **Pacte rural de la MRC de La Mitis – Charte du développement mitissien - Reporté**
- 2007-10-315 **Ressources humaines – engagement d’un concierge**
- Proposé par : Nathalie Bélanger  
Appuyé par : Michaël Ouellet
- Il est résolu à l’unanimité de procéder à l’engagement de monsieur Claude Jean à titre de préposé à l’entretien et à la conciergerie pour une durée indéterminée à l’échelon 1 de la grille salariale.
- Adopté
- 2007-10-316 **Correspondance**
- Ministère des Affaires municipales et des Régions**  
1. Compensation tenant lieu de taxes municipales  
2. Muni-express
- PG Govern**  
Invitation – Séminaires de formation du Gestionnaires Municipal
- Hydro-Québec**  
Information quant au respect des servitudes du réseau de transport d’Hydro-Québec
- Tourisme Bas-Saint-Laurent**  
Sondage sur l’étude de l’impact économique et des effets structurants de la taxe sur l’hébergement au Québec
- CCH**  
Nouvelles publications
- 2007-10-317 **Affaires nouvelles**

2007-10-318

**Fermetures des affaires nouvelles**

Proposé par : Anne A. Racine

Appuyé par : Nathalie Pelletier

Il est résolu à l'unanimité que le point à l'ordre du jour « Affaires nouvelles » soit fermé.

Adopté

2007-10-319

**Période de questions**

2007-10-320

**Levée de l'assemblée**

Proposé par Anne A. Racine et résolu à l'unanimité qu'à 21 h 45 la séance soit levée.

Adopté

---

France St-Laurent,  
Mairesse

---

Marie-Andrée Jeffrey,  
Directrice générale intérim